

APPEL D'OFFRE

Termes des références pour le recrutement d'une assistance technique destinée à réaliser une formation sur **l'approche d'égalité, équité de genre et le leadership féminin** dans le cadre du projet *Promotion de l'égalité et droits des femmes dans la vie locale des régions de Tanger Tétouan Al-Hoceima et L'Oriental*, financé par la Commune de Séville et implémenté par FAMSÍ avec la collaboration de la Fédération ANMAR des Collectivités Locales du nord du Maroc et l'Andalousie.

Séville, 4 mars 2022

Résumé Termes de Référence :

Date limite de réception des offres : **19/03/ 2022 avant 21.00 heures de l'Espagne.**

Date début du service : **après signature du contrat**

Date limite d'exécution du service : **15/06/2022**

Montant : **4.000€ (TTC).**

Le dossier d'appel d'offre doit comprendre les pièces suivantes :

- **CV actualisé**
- **Note Méthodologique**

Marqué dans le courrier :

Sujet de l'Offre : **AT. Formation sur le leadership et l'engagement de la communauté : principe fondamentale de l'autonomisation de la femme**

Les devis doivent être communiqués à l'adresse E-mail : contrataciones@andaluciasolidaria.org

Toute question ou information supplémentaire puisse être consultée par courrier électronique, sur l'adresse e-mail susmentionnée.

1. CONTEXTE

Le projet *Promotion de l'égalité et droits des femmes dans la vie locale des régions de Tanger Tétouan Al-Hoceima et L'Oriental* est financé par la Mairie de Séville et implémenté par FAMSÍ avec la collaboration de la Fédération ANMAR des Collectivités Locales du nord du Maroc et l'Andalousie ; et la Direction Générale des Collectivités Territoriales du Maroc.

L'objectif général du projet est de *Contribuer à la participation effective des femmes des régions Tanger Tétouan Al-Hoceima et L'Oriental à la vie publique en promouvant leurs droits et l'égalité des sexes.*

À cet effet le projet prévoit quatre axes de travail :

- **Axe 1** : Formation au profit des élues et élus locaux mais aussi au profit des femmes en queue d'emploi, des coopératives et de la société civile.
- **Axe 2** : Accompagnement et orientation pour l'autonomie économique des femmes.
- **Axe 3** : Création d'une banque de ressources sur l'égalité, l'autonomie économique des femmes, les droits des femmes ainsi qu'un catalogue des bonnes pratiques de genre.
- **Axe 4** : Réalisation d'une campagne de sensibilisation et information sur l'égalité et le genre.

Pour atteindre les objectifs, le FAMSÍ et la Fédération ANMAR ont signé une Convention Spécifique pour l'exécution et suivi de cette initiative. Dans ce cadre, il est prévu de recruter une *Assistance Technique pour réaliser une formation sur le leadership et l'engagement de la communauté : principe fondamentale de l'autonomisation de la femme* au profit des communes partenaires (élues et élus locaux, fonctionnaires, membre des instances consultatives, etc.)

2. OBJECTIF DE LA PRESTATION

L'assistance technique impartira deux journées de formation sur le sujet : ***Le leadership et l'engagement de la communauté : principe fondamentale de***

l'autonomisation de la femme et livrera un module de formation dans un format MOOC en arabe sur le même sujet. Le MOOC doit être programmé pour 30 heures d'étude environ (lecture, exercices..)

Les journées programmées seront au profit des élues et élus communaux de la région de Tanger Tétouan Al-Hoceima et L'Oriental

Les objectifs du module et des journées seront :

- Mieux cerner la question du leadership.
- Connaitre les barrières et opportunités en matière d'engagement de la communauté à promouvoir l'autonomisation de la femme
- Décrire les outils d'analyse des liens entre l'exercice du leadership féminin, le pouvoir, et la prise de décision et le contexte sociale, politique, économique et culturel

3. DEROULEMENT ET TÂCHES

Le module III de formation ***Le leadership et l'engagement de la communauté : principe fondamentale de l'autonomisation de la femme*** fait partie d'un programme de formation plus large qui comprend 3 modules et qui est adressé aux collectivités territoriales et locales du nord du Maroc et concrètement, à leurs élues et élus.

Cette formation sera animée en arabe et vise à introduire des concepts clés ainsi que des pistes d'action autour de l'intégration de l'approche genre dans la gouvernance et la politique publique locale. Ainsi, le module de la formation devra couvrir les thèmes suivants :

Module principal III	Description des contenus
<i>Le leadership et l'engagement de la communauté : principe fondamentale de</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Définition, modèles et approche de leadership - Leadership féminin vs leadership masculin : définition, forme et caractéristiques

<p><i>l'autonomisation de la femme</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Outils pratiques en matière d'analyse du lien entre l'exercice du leadership féminin, le pouvoir, et la prise de décision et le contexte sociale, politique, économique et culturel - Quels sont les obstacles, les défis et les opportunités en matière d'engagement de la communauté pour le développement de leadership féminin et l'implication de la femme dans la prise de décision
---	--

La structure proposée pour cette formation est la suivante :

Le module II de formation sera réalisé en 2 jours présentiels, à raison de :

Jour 1 (05 heures environ) avec comme objectif d'introduire la thématique cible et les concepts clés de façon claire, compréhensible et adaptée au groupe de participants/es ciblé(e)s.

Cette session doit servir à sensibiliser et à informer sur la thématique en question, à mieux connaître les connaissances et les attentes du groupe et à donner les bases pour une prise de conscience et d'action future. La session développera aussi des exercices pratiques.

Jour 2 (05 heures environ), présentera des cas pratiques et des exemples concrets et des solutions spécifiques avec l'objectif de promouvoir l'initiative et la prise d'action des acteurs cibles. Ceci, on y présentera des expériences, des exemples de stratégies et d'actions implémentées dans des contextes similaires et repliables au sein des collectivités territoriales, ainsi que des recommandations et des pistes d'action pour la mise en place de la participation démocratique locale avec l'intégration transversale de l'approche genre et l'approche basée sur les droits humains. Pour la deuxième journée, un format plus participatif et interactif est envisagé.

La méthodologie de la formation (journées) sera basée sur les techniques suivantes :

- Présentation théorique
- Exercices de groupes basés sur des cas pratiques
- Discussion et débat
- Questionnaire d'autoévaluation au début et à la fin de la formation
- Questionnaire d'évaluation à chaud de la formation

Le calendrier d'implémentation des journées est prévu entre 30/04/22 et 1/06/22.

La livraison du module MOOC est prévu pour le 15/06/22

Le prestataire sera responsable de :

- L'implémentation de 2 jours de formation sur ***Le leadership et l'engagement de la communauté : principe fondamentale de l'autonomisation de la femme***
- L'élaboration d'une note de cadrage de la formation incluant : agenda et proposition de contenus adaptés au cadre proposé pour les 2 jours de formation (5 heures par jour). Les thématiques, outils pédagogiques, cas pratiques, exercices ou dynamiques proposées devront être présentés dans cette première note de cadrage.
- L'animation des sessions (2) de formation : assurer une exposition claire et compréhensible des contenus accordés, garantir la participation, résoudre les questions et doutes relevés.
- Le prestataire devra être disponible et capable de présenter des concepts et pratiques liés au sujet et de présenter des exemples et des pratiques assimilables et comparables au contexte local de la région Tanger-Tétouan –Al Hoceima.
- Préparation d'un *Massiv Open Online Courses* (MOOC) en arabe. Cela veut dire que le module sera proposé gratuitement online et désormais

accessibles à tous / toutes gratuitement sur Internet, avec des outils d'autoévaluation pour chaque module.

- Élaboration d'un document succinct de restitution des contenus et exemples de la formation aux participants/es, en incluant des recommandations et des propositions concrètes de mise en place de la participation démocratique locale en intégrant l'approche genre et l'approche basée sur les droits humains (+/-10 pages)

4. OBLIGATIONS DE FAMSÍ ET DU PRESTATAIRE

Pour le bon déroulement de l'action, le FAMSÍ s'engagera à :

- Mobiliser la participation de la DGCT au cours du cycle formatif pour qu'elle réalise une présentation d'environ 20 minutes, sur l'importance de l'intégration de l'approche genre dans la gouvernance et la gestion de la participation démocratique au sein des politiques publiques locales ;
- Promouvoir toutes les activités décrites ;
- Régler la prestation.
- Assurer la traduction espagnol-arabe-espagnol
- Assurer la restauration et logement des personnes participantes
- Mobiliser des expertises de l'Andalousie au cadre de 2 journées

Obligations du prestataire de services :

Pour mener à bien l'assistance technique, le prestataire de services est appelé à travailler en concertation avec les partenaires du projet, en s'engageant à :

- Respecter les orientations et objectifs pédagogiques et méthodologiques tracés pour l'accompagnement programmé et le Comité de Pilotage ;
- Adapter la démarche et le contexte de l'activité aux attentes des participants/es et des collectivités territoriales ;
- Développer des outils d'accompagnement et orientation pour l'amélioration de l'intégration de l'approche genre et l'approche basée sur

les droits humains dans la mise en place de la démocratie participative locale au sein des collectivités territoriales ;

- Suivre les procédures techniques et administratifs de FAMSÍ ;
- Faire une proposition technique du module de formation prévue incluant thématiques, matériaux nécessaires....
- Transférer à FAMSÍ et la Fédération ANMAR les ressources identifiés bibliographiques, documentaires, médias ou autres sur l'approche genre et l'approche basée sur les droits humains dans la mise en place de la démocratie participative locale au sein des collectivités territoriales, notamment au Maroc.
- Identifier et préparer un dossier des contenus et exemples de la formation aux participants/es, en incluant des recommandations et des propositions concrètes de mise en place de la participation démocratique locale en intégrant l'approche genre et l'approche basée sur les droits humains.

Les livrables attendus et leurs délais de présentation sont :

- Note de cadrage des deux (2) jours de formation avec agenda, contenus et outils pédagogiques proposés (+/- 10 pages). À rendre une semaine avant la mise en place de la formation.
- Présentation du module formatif en format online, avec leurs techniques d'autoévaluation (Cours MOOC auto-évaluable) en arabe, à rendre le 15/06.
- Document de restitution et recommandations (+/- 5 pages), à rendre 10 jours après la finalisation de la formation. (Inclure dans le rapport final)
- 2 fiches de cas ou bonnes pratiques sur la thématique (+/- 4 pages au total), à rendre 10 jours après la finalisation de la formation. (Inclure dans le rapport final)
- Rapport succinct de restitution des contenus et exemples de la formation aux participants/es, en incluant des recommandations et des propositions concrètes de mise en place de la participation démocratique locale en intégrant l'approche genre et l'approche basée sur les droits humains (+/- 10 pages), à rendre 10 jours après la finalisation de la formation.

5. QUALIFICATION

- Expertise dans le/s domaine/s et thématiques définies dans ces TDRs, avec maîtrise pratique et théorique. Sera un atout l'expérience spécifique dans le domaine de formation des collectivités territoriales marocaines.
- Expérience dans la conceptualisation et l'animation de formation pour publiques diverses. Ce sera un atout pour le travail de formation avec les élus et élus locaux, fonctionnaires et membre des instances consultatives, notamment, dans la région Tanger – Tétouan – Al Hoceima.
- Maîtrise de la langue arabe obligatoire, de préférence maîtrise du dialecte marocain.
- Expérience au Maroc et connaissance du cadre légal des collectivités territoriales et des régions. Sera un atout expérience et connaissance du contexte de la Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima

Les personnes intéressées doivent joindre à leur offre, le CV qui deviennent contractuels vis-à-vis du FAMSÍ ainsi qu'une lettre de motivation.

L'évaluation des offres sera faite selon la suivante grille :

Concept	Habilitant/Non habitant	Tranche de ponctuation (100%)
Expertise dans le/s domaine/s et thématiques définies dans ces TDRs, avec maîtrise pratique et théorique. Sera un atout l'expérience spécifique dans le domaine de formation des collectivités territoriales marocaines	-	30%
Expérience dans la conceptualisation et l'animation de formation pour publiques	-	15%

diverses. Ce sera un atout pour le travail de formation avec les élues et élus locaux, fonctionnaires et membre des instances consultatives, notamment, dans la région Tanger – Tétouan – Al Hoceima.		
Expérience au Maroc et connaissance du cadre légal des collectivités territoriales et des régions. Sera un atout expérience et connaissance du contexte de la Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima		15%
Maîtrise de la langue arabe obligatoire, de préférence maîtrise du dialecte marocain. Maîtrise de la langue française	Habilitant/Non habitant	-
Espagnol souhaitable	-	5%
Offre économique	-	35 %

6. DELAI D'EXECUTION DE LA PRESTATION

La prestation commencera le jour après la signature du contrat.
La date de finalisation de la prestation de service est le **15 juin 2022**.

7. REMUNERATION DES PRESTATIONS

La prestation couvre à la fois :

- Les déplacements, hébergement et restauration ;
- Livrables signalés de la prestation de services ;
- Une facture par chaque règlement

8. MODALITE DE RÉGLEMENT

FAMSI établira un contrat de prestation de services pour l'exécution des tâches précisées juste après la sélection des offres.

L'enveloppe financière attribuée à cette assistance technique est de **4.000€ (TTC)**.

9. ACCEPTATION DES CONDITIONS

La participation à ce concours implique l'acceptation des présentes conditions générales, ainsi que le respect des exigences et obligations légales applicables (VOIR et SIGNER ANNEXE I/ANEJO I)

ANEXO I. CERTIFICADOS/DECLARACIONES JURADAS

D/Dña con DNI/NIF..... como representante de la Entidad..... con CIF.....

DECLARA BAJO SU RESPONSABILIDAD: (señale lo que proceda)

Que la Entidad que represento goza de capacidad técnica y de gestión económica suficientes para la ejecución del correspondiente proyecto.

Que la Entidad que represento se encuentra de alta e inscrita en el epígrafe correspondiente en el Impuesto de Actividades Económicas y al corriente de su pago.

Que la Entidad que represento se encuentra al corriente en el cumplimiento de sus obligaciones tributarias, aportando certificado expedido por la Agencia Tributaria.

Que la Entidad que represento se encuentra al corriente en el cumplimiento de sus obligaciones con la Seguridad Social, aportando certificado expedido por la Tesorería General de la Seguridad Social.

Que la Entidad que represento no está incurso en ninguna de las prohibiciones para ser persona beneficiaria, de conformidad con lo establecido en el artículo 13 de la Ley 38/2003, de 17 de noviembre, General de Subvenciones y con lo establecido en el artículo 2 de la presente Orden.

Que la Entidad que represento se somete a la jurisdicción de los juzgados y tribunales de cualquier orden, para todas las incidencias que de modo directo o indirecto pudieran surgir del contrato, con renuncia, en su caso, al propio fuero jurisdiccional que pudiera corresponder.

El/la abajo firmante DECLARA, de aceptación incondicionada y acatamiento del presente documento sin salvedad alguna, así como la exactitud y veracidad de todos los documentos presentados y de que cumplan todas y cada una de las condiciones para la contratación.

En Sevilla, a de de 2022.

Firma